

Dom Martène, dans les *Choses mémorables*, prétend qu'il eût été agréable à Dom Thuillier de porter lui-même ce message à Clément XII et d'obtenir du même coup le titre de procureur général. Son désir, s'il était réel, ne fut pas exaucé et du reste la mort, sans qu'il s'en doutât, l'avait déjà marqué d'un signe prochain. « Le huitième de janvier 1736, lisons-nous dans le *Nécrologe*, qui était un dimanche, après avoir assisté à la grand'messe et à vêpres, il alla sur le soir se promener dans le jardin avec un de ses parents. Il fut saisi d'une oppression de poitrine, d'un point de côté et d'une grosse fièvre. Le mardi il reçut tous ses Sacrements et le jeudi matin vers les huit heures il expira. » Sa vie eut été plus paisible et sa mémoire moins contestée, si les passions qu'il avait essayé de calmer n'avaient pas dénaturé ses intentions et méprisé ses ouvrages (17).

Les adhérents du Père Quesnel et de l'évêque de Senez ne respirèrent qu'à demi, lorsque Dom Vincent eut si subitement et si prématurément disparu; il restait après lui, dans son ordre et bientôt à Saint-Germain même, un héritier déjà connu et redouté de sa verve de polémiste et de son amour pour l'Église romaine. Nous voulons parler de Dom Bernard Lataste, l'auteur des *Lettres théologiques aux Écrivains défenseurs des Convulsions et autres miracles du temps*, dont la première est datée du 15 avril 1733.

---

(17) Tome II des *Choses Mémorables*, Fonds Franç. 18817. Nous nous sommes convaincu que dans ce récit, comme du reste dans la notice nécrologique, c'est Dom Martène qui tient la plume, il ne déguise point sa partialité et avoue qu'il a quelque peine à excuser Dom Thuillier de l'exil de son cher et fidèle Ursin Durand.

Quelques-unes des lettres de Dom Malouët, procureur à Rome, et d'autres venues du même lieu sont conservées dans la correspondance de Dom Thuillier.